



Conseil Municipal

Séances ordinaires des 27 janvier et 03 mars 2022



Séance du 27 janvier

Présent.es : Mmes JUSZCZAK, TERRIEN, GUERIN, LESUEUR, NEVEU, PAZARKIC, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, BRISSEAU, DANIEAU, LAFAIRE, OCHAB,

Absent excusé ayant donné procuration : M. AUCLIN à Mme GUERIN

Séance du 3 mars

Présent.es : Mmes JUSZCZAK, TERRIEN, LESUEUR, NEVEU, PAZARKIC, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, AUCLIN, BRISSEAU, LAFAIRE, OCHAB,

Absent.es excusé.es ayant donné procuration : Mme GUERIN à M. AUCLIN, M. DANIEAU à Mme JUSZCZAK

Sommaire

Les travaux du Conseil Municipal.....	1
L'Actu & les News.....	2



Les quorum étant atteints, les séances ont débuté à 19h



Séance du 24 janvier

SEGILOG - RENOUELEMENT DU CONTRAT

Les contrats d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la Sté SEGILOG (comptabilité, ressources humaines, cadastre, ...), arrivant à échéance il y a lieu de les renouveler. Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité, ce renouvellement et ce pour une période de trois ans, pour un montant total annuel de 2400 € HT.

REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTRÉE D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de remplacer la porte d'entrée du logement situé 3 bis rue du Ruisseau et présente 3 devis. Après en avoir délibéré, les élu.es acceptent, à la majorité (11 pour, 2 absentions), celui de la Menuiserie GUÉRIEN et ce, pour un montant de 869.52 € HT. Mme GUERIN, étant partie prenante dans ce choix, n'a pas pris part au vote.

RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MAINTENANCE DES POTEAUX INCENDIE

La convention de maintenance des bornes à incendie avec la SAUR arrivant à échéance, Mme le Maire présente la nouvelle proposition émanant de ce syndicat. Après délibération, les élu.es acceptent, à l'unanimité, ce renouvellement pour l'entretien et la réparation des prises incendie communales. Un contrôle général de tous les poteaux incendie est prévu chaque année. Le contrat est conclu pour 5 ans :

- Forfait par hydrant : 46 € HT,
- Option : broissage et peinture par hydrant : 78 € HT.

ACHAT DE MATÉRIEL

Dans le cadre de l'achat et du remplacement du matériel technique, Madame le Maire présente plusieurs devis concernant une tronçonneuse, un souffleur et un broyeur.

Après étude et discussion, les élu.es se prononcent, à l'unanimité pour l'achat :

- d'une tronçonneuse et d'un souffleur, pour un montant de 984.83 € HT, soit 1 181,80 € TTC,
 - d'un broyeur de marque DESVOYS, pour un montant de 7 500 € HT, soit 9 000 € TTC,
- auprès de la SARL BRIANT à Chaveignes.

SATÈSE 37 - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le SATESE 37, en comité syndical du 6 décembre dernier a modifié ses statuts en acceptant l'adhésion de la CC du Castelrenaudais.

Dans son article L5211-20, le CGCT¹ stipule que la décision de l'EPIC² que représente le SATESE soit transmise aux collectivités membres pour se prononcer sur ces modifications. Il revient donc au conseil municipal de se prononcer à son tour sur cette modification de statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37, le 6 décembre 2021.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES - PHASE 1

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le RGPD est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Il s'inscrit dans la continuité de la Loi Française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français et s'adresse à toute structure privée ou publique effectuant de la collecte et/ou traitement de données.

Madame le Maire propose de confier ce travail, pour la production de ce règlement qui comportera plusieurs phases, à l'Agence RGPD Val de Loire de SAINT-AVERTIN, qui propose un tarif préférentiel pour commande groupée, car plusieurs communes du secteur ont accepté son offre.

¹ CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

² EPIC : Etablissement Public de Coopération Intercommunal



La phase 1 comprend l'identification du niveau de conformité à la réglementation, la création d'un plan d'actions pour répondre aux enjeux, l'initiation de la cartographie des données, l'ouverture d'un registre des traitements des données, l'ouverture d'un registre de violation des données et d'un registre de demande de droits (obligation RGPD).

Cette phase comprend également l'intervention sur site d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) pour auditer, expliquer et livrer le dossier de la Commune de Lémeré.

Les élu.es, après avoir délibéré, décident, à l'unanimité, de la mise en place du RGPD pour la Commune de Lémeré, et désigne l'Agence RGPD Val de Loire pour diagnostiquer et initier la conformité de la Commune dans sa phase 1 pour un montant de 1 600 € HT soit 1 920 € TTC, à compter du 1er février 2022.

Séance du 03 mars

BUDGET

Fixation des taux de fiscalité directe locale

Compte tenu de la réforme de la taxe sur le foncier bâti de 2021, et de la mise en place de la taxe d'habitation sur les logements vacants en 2023, Madame le Maire propose de garder les mêmes taux inchangés à savoir :

- Taxe d'habitation : 10.14% (taux gelé jusqu'en 2023)
- Taxe sur le foncier bâti : 30.94 % **y compris** la part initialement dévolue au Département
- Taxe sur le foncier non bâti : 36.51 % **y compris** la part initialement dévolue au Département

Après délibération, les élu.es décident, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale.

Subventions

Madame le Maire rappelle les règles d'attribution des subventions exigées par le Comptable public : dépôt d'une demande accompagnée d'un bilan financier. Pour ne pas pénaliser les associations pour lesquelles les demandes et bilans financiers n'ont pas encore été enregistrés, Mme le Maire propose d'inscrire une somme forfaitaire de 1500 € au budget et d'étudier chaque demande au fur et à mesure de l'arrivée en mairie.

Après délibération, les élu.es acceptent, à l'unanimité, la proposition de Mme le Maire, pour l'inscription d'une somme forfaitaire destinée aux subventions aux associations.

Approbation du compte de gestion (CG), du compte administratif (CA) et de l'affectation du résultat (AR) 2021

Ces trois comptes reflètent l'état réel des dépenses et recettes effectuées sur l'exercice 2021. Le compte de gestion est établi par les services de la trésorerie, le compte administratif est établi par le maire. L'affectation du résultat est établie par chacun des gestionnaires.

A chaque fois, le résultat doit être identique entre le Trésor Public et la commune entre le CG et le CA, d'une part, et les 2 tableaux d'AR d'autre part.

Le CG 2021 établi par le comptable public, et le CA 2021 établi par Mme le Maire affichant les mêmes résultats, les élu.es approuvent ces deux documents à l'unanimité.

A noter que Madame le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif car ayant établi le document, elle est considérée comme « juge et partie ».

L'AR faisant apparaître un résultat 2021 excédentaire à hauteur de 278 887 € sur le bilan contradictoire des deux gestionnaires, les élu.es approuvent cette opération à l'unanimité.

Approbation du budget 2022

Le projet de budget 2022 (cf. page 6), proposé par Mme le Maire a été approuvé à l'unanimité par les élu.es.

Il fait apparaître un budget global de 962 290 € dont 568 587 € en fonctionnement et 393 703 € en investissement.

Les investissements prévus en 2022 portent essentiellement sur :

- la continuation de la mise en conformité de la défense incendie,
- la fin des travaux de restauration de l'église
- la poursuite de la mise aux normes de l'éclairage public.

Emprunt court terme

Afin de financer les investissements 2022 et anticiper les dépenses de 2023 sans entamer la capacité d'autofinancement de la commune, Mme le Maire s'est rapprochée du comptable public pour étudier la possibilité d'un emprunt à court terme (3 ans) d'un montant de 70.000,00 €. Par suite de l'aval du comptable, trois banques ont été sollicitées et elle a proposé cette option aux élu.es.

Après discussion, les élu.es ont décidé, à l'unanimité, d'accepter l'offre financière du Crédit Mutuel qui propose un taux de 0.39 % avec remboursement des intérêts jusqu'en 2024 et de l'intégralité du capital en 2025, ainsi que la possibilité de remboursement par anticipation sans frais.

FEU D'ARTIFICE

Madame le Maire propose le devis des Ets SEDI pour le feu d'artifice 2022 qui sera tiré le samedi 17 septembre (journée du patrimoine).

Après discussion, les élu.es acceptent cette proposition d'un montant promotionnel de 1450 €, avec un pack de 93 projectiles offert.

Collectivité : LEMERE (225)		
AFFECTATION DU RESULTAT 2021		
FONCTIONNEMENT		
A	Excédent ou Déficit 2021	233 687,90
B	Dépenses ex 2021	-234 245,69
C	Recettes ex 2021	375 566,36
D(B-C)	Résultat de l'exercice 2021	101 320,71
E(A+D)	Résultat cumulé de l'exercice 2021	335 008,63
INVESTISSEMENT		
F	Excédent ou déficit 2021	-86 455,47
G	Dépenses ex 2021	-179 517,12
H	Recettes ex 2021	190 926,22
I(G+H)	Résultat de l'exercice 2021	11 409,10
J(F+I)	Résultat cumulé de l'exercice 2021	-75 056,37
RESTES A REALISER		
K	Reste à réaliser dépenses	-9 711,32
L	Reste à réaliser recettes	28 646,51
M(K+L)	Solde des restes à réaliser	18 935,19
N(J+M)	Besoin de financement 2022	56 121,18
RESULTAT A REPORTER		
O(N+M)	Résultat de fonctionnement à reporter	278 887,45



SIEIL³ - TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE DISSIMULATION

Le SIEIL va effectuer des travaux de sécurisation et de dissimulation de réseaux, rue du Château d'Eau, pour un montant restant à charge de la commune de 20 384.79 €, se décomposant comme suit :

- Dissimulation : 10 941.73 € TTC
- Sécurisation : 9 443.06 € HT (TVA prise en charge par le SIEIL)

Pour information, le coût total réel des travaux s'élève à : 114 100.83 €

Dissimulation : Il s'agit de supprimer les réseaux électriques aériens pour les dissimuler en souterrain. Cela permet d'améliorer l'aménagement esthétique des communes.

Sécurisation : La sécurisation des réseaux consiste à remplacer les lignes basse tension en fils nus par des réseaux moins vulnérables aux aléas climatiques. Cela réduit le risque de coupures sur le réseau électrique.

Les travaux de sécurisation sont à l'initiative du SIEIL, pour donner suite à des signalements d'usagers, des collectivités ou d'Enedis.

Le SIEIL prend en charge 100% du coût des sécurisations de réseaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.



Actu, Infos & News

Bienvenue à ...

Sébastien GUERTIN (Le Coudray)

Décès

Jean-Claude LECLERE, le 7 février (Le Coudray)

Nous renouvelons toutes nos condoléances à la famille

Après un combat douloureux contre la maladie, Jean-Claude LECLERE nous a quittés.

Il est bien difficile de résumer la vie de Jean-Claude en quelques lignes.

Figure bien connue de Lémeré, il était un personnage haut en couleur. Sa stature et sa voix qui portait, ses colères et ses facéties, son air bougon et son œil malicieux, ses prises de position, resteront longtemps dans nos mémoires.

On l'appréciait... ou pas, on était d'accord avec lui ... ou pas, mais ce colosse au cœur de guimauve, était autant fidèle en amitié que redoutable envers ses adversaires.

Né à Lémeré, il y a toujours vécu, ne l'ayant quitté que pour effectuer son service militaire et combattre en Algérie.

Il a servi sa commune en intégrant les équipes municipales de 1995 à 2008, respectivement en tant que 2^{ème} et 1^{er} adjoint. Il fut également président de l'amicale des anciens combattants de Lémeré.

Bon vivant, appréciant les bonnes choses, la vie ne l'avait pourtant pas épargné. Malgré toute cette adversité, il avait su garder un moral d'acier et faisait preuve d'une philosophie à toute épreuve.

Il repose désormais auprès de ses enfants, dans SA terre lémerézienne. Il a rejoint le contingent de toutes ces personnes, certaines plus connues que d'autres, qui ont façonné Lémeré et lui ont donné l'âme de ce village que nous aimons tant. Assurément, Lémeré, plus jamais, ne sera le même.....

« ... Une étoile passe, et je fais un vœu, nous nous reverrons un jour ou l'autre, si Dieu le veut... »

Paroles extraites de « Nous nous reverrons un jour ou l'autre »
Paroliers : Jacques Plante / Charles Aznavour



Solidarité Ukraine

La Protection Civile organise une collecte au profit de l'Ukraine dont la liste des dons est jointe ci-après. La commune de Lémeré prend le relai de cette collecte.

Si vous souhaitez effectuer un don, merci de le déposer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat du 7 au 21 mars.

👉 Attention, en raison d'un apport important de vêtements, ces derniers ne sont plus acceptés. Se limiter à la liste ci-jointe.



CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DONNS

Logistique

Lits de camp	Matériel électrique
Sacs de couchage	(Projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)
Couvertures de survie	

Hygiène

Gels & savons corps	Médicaments (non périmés)
Dentifrices	Rasoirs
Brosses à dents	Mousses à raser
Couches & lait maternisé	Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique	Lecteurs à glycémie
Masques chirurgicaux	Pansements hémostatiques
Matériel de suture	Pansements
Blouses médicales	Solutions antiseptiques
Bandages élastiques	Matériel médical
Garrats	(respirateur, défibrillateur, moniteur...)

☎ 01 41 21 21 21 : ✉ mission.ukraine@protection-civile.org



CHÂTEAU DU RIVAU

Réouverture le vendredi 1^{er} avril.

Le château du Rivau recherche des extras pour son restaurant le midi pendant les vacances d'été. N'hésitez pas à postuler auprès de :

sg@iren.fr

³ SIEIL : Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire



ORDURES MÉNAGÈRES - RAPPEL DU DÉPÔT EN VRAC

Depuis le mois de janvier, Léméré sert de commune test pour préparer l'extension des consignes de tri qui entrera en vigueur en 2023.

A cette fin, lors de la distribution des sacs poubelle, il a été remis aux **usagers qui amènent leurs déchets en point de regroupement**, un sac fourni par le SMICTOM. Ce sac sert à pré-collecter les déchets (qui auparavant étaient déposés dans les sacs jaunes), pour les reverser directement dans les bacs jaunes, **en vrac**.



Ce cabas est provisoire car le SMICTOM a vidé ses stocks pour effectuer des économies, et sera remplacé en 2023, par un sac plus grand et plus adapté, qui sera distribué dans toutes les communes comportant des points de regroupement.

Les consignes de tri actuellement en vigueur préconisées par le SMICTOM restent telles quelles avant la grande extension de 2023, pour laquelle des informations vous seront transmises au fur et à mesure de celles qui nous seront communiquées.

BIBLIO NEW'S

Pendant tous ces tristes mois de confinement et cette période hivernale, les bénévoles de la bibliothèque ont fait tourner leurs petites cellules grises pour vous proposer des animations pour l'année 2022.

«L'arbre au Cœur»

Cette année, c'est l'arbre qui est le thème central de ces animations avec :

- du 3 avril au 16 avril, dans les locaux de la bibliothèque, une exposition «Au cœur de la forêt», prêtée par le PNR,
- les jeudi 17 et vendredi 18 mars, l'auteure-illustratrice Valentine Manceau qui se rendra dans les écoles de Champigny-sur-Veude, La Tour Saint-Gelin et Ligré
- le samedi 14 mai à 11h, un spectacle «L'Arbroscope» par le théâtre Billenbois - gratuit - dans la salle des fêtes de Léméré. Ce spectacle sera accompagné d'une malle pop-up.
- En cours de réalisation : 2 circuits pédestres dans les bois de Léméré accompagnés d'un quizz sur le thème des arbres, à partir du 1^{er} avril → plus d'infos dès que la finalisation de ce projet sera réalisée.

Livres apportés aux familles pour Noël

Pensez à les rapporter à la bibliothèque si vous ne l'avez toujours pas fait.

Décoration de la bibliothèque par nos lecteurs : les bénévoles vous attendent pour compléter ce qui a déjà été fait



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX RIVIÈRES - CHAMPIGNY SUR VEUDE

- Inscription des enfants nés en 2019 en Petite Section,
- Inscription des enfants nouvellement arrivés sur la commune (de la Petite Section au Cours Préparatoire).

Les familles concernées sont invitées à prendre rendez-vous avec Madame BONNET, Directrice, pour procéder à l'inscription des futur.es élèves, au 02 47 95 74 81.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1er tour le 10 avril - second tour le 24 avril.

Le bureau de vote sera situé dans la salle du conseil municipal, en mairie.

Le scrutin sera ouvert de 08h à 19h. Madame le Maire sera présente pendant toute la durée des scrutins.

Plages horaires	10 avril	24 avril
08h00 - 10h45	Renaud Auclin, François Ochab, Jean-Marie Lafaire	Vesna Pazarkic, Renaud Auclin, François Ochab
10h45 - 13h30	Sylviane Terrien, Jean-Marc Champigny, Marine Neveu,	Martine Neveu, Mélissa Lesueur, Jean-Mickaël Danieau
13h30 - 16h15	Sylviane Terrien, Sylvain Rocher, Noé Brisseau	Sylviane Terrien, Sylvain Rocher, Noé Brisseau
16h15 - 19h00	Sylvain Rocher, Jean-Marc Champigny, Jean-Mickaël Danieau	Jean-Marc Champigny, Adeline Guerin, Jean-Marie Lafaire



COMITÉ DES FÊTES



Menu :
Apéritif
Entrée
Plat principal
Fromage
dessert
Vin-café
Une chope +
un verre d'apéritif
offerts

Samedi 16 avril 2022 à 12h30



24 € par personne

CHOUCROUTE

du comité des fêtes de Léméré

Réservation auprès de la Mairie
au 02 47 95 70 36

RELAIS PETITE ENFANCE – ASSISTANTES MATERNELLES

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
Antenne de Richelieu



PLANNING
assistants maternels &
gardes d'enfants à domicile
21 février - 8 avril 2022

Bon à savoir !
Les RAM changent de nom
et deviendront des Relais
Petite Enfance



TOURAINE VAL DE VIENNE
Antenne de Richelieu
3 bis avenue du Québec
tél. 06 72 98 13 45 / 02 47 93 94 22
ram.richelieu@gmail.com



ATELIERS D'ÉVEIL
pour les assistants
maternels, les gardes
d'enfants à domicile
et les enfants (0-3 ans)

FEVRIER

~~lundi 21, 10h30-11h30
Motricité libre avec
Séverine Waerber
Salle du RPE~~

~~mardi 22, 9h30-10h15
Eveil musical avec
Edouard Rousseau
Salle du RPE~~

~~jeudi 24, 10h-11h
Lectures à voix haute
Bibliothèque de Richelieu~~

~~lundi 28, 10h30-11h30
Motricité libre avec
Séverine Waerber
Salle du RPE~~

MARS

mardi 1er, 9h30-10h
Contes avec Cédric Noël
Salle du RPE

jeudi 10, 10h-11h30
Ateliers sans jeu
Salle du RPE

mardi 15, 9h30-10h
Contes avec Cédric Noël
Salle du RPE

jeudi 24, 10h-11h30
Jeux libres et carnaval
Salle du RPE

mardi 29, 9h30-10h15
Eveil musical avec
Edouard Rousseau
Salle du RPE

AVRIL

mardi 5, 9h30-10h
Contes avec Cédric Noël
Salle du RPE

jeudi 7, 10h-11h30
Jeux libres et chasse
aux oeufs
Salle du RPE

INSCRIPTIONS
via le portail pro
p.ram-cc-tvv.gramweb.fr



INFORMÉS OÙ QUE VOUS SOYEZ

Sur votre téléphone, grâce à l'application Panneapocket

Flashez le code ci-dessus pour accéder à toutes les informations de dernière minute de votre commune, ou installez l'application directement sur votre téléphone portable.

Application gratuite et anonyme.

page 5

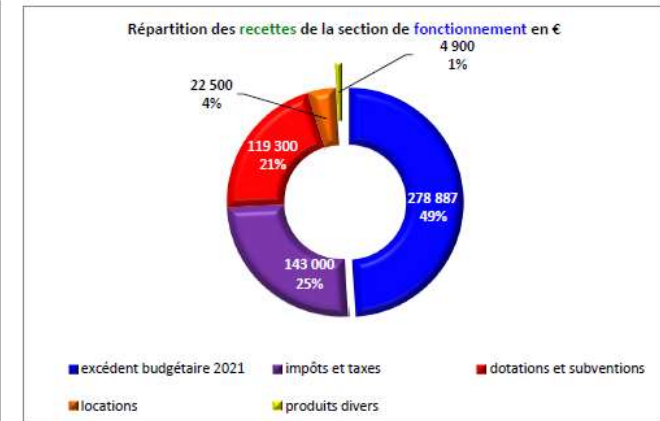
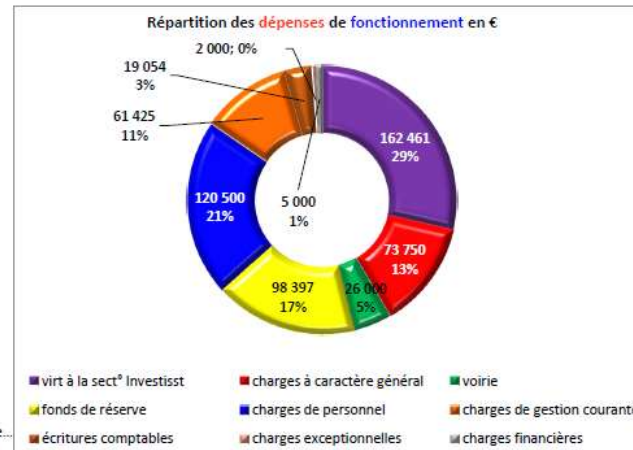


BUDGET 2022

Section de Fonctionnement

Dépenses	
montants en euros	
vir ¹ à la sect ² Investiss ³	162 461
charges à caractère général (eau, électricité, carburant, ...)	73 750
voirie	26 000
fonds de réserve	98 397
charges de personnel	120 500
charges de gestion courante (indemnités, cotisat ⁴ , subvent ⁵ , ...)	61 425
écritures comptables (FNGIR ⁶ , secours (ex CCAS), amortiss ⁷)	19 054
charges exceptionnelles	2 000
charges financières (intérêts des emprunts, non valeurs, ...)	5 000
Total	568 587 dont 10 000 € dépenses imprévues

Recettes	
excédent budgétaire 2021	278 887
impôts et taxes	143 000
dotations et subventions (dotations de l'Etat)	119 300
locations (loyers, location salles, vaisselle, ...)	22 500
produits divers (redevances Orange, EDF, Rembt assurance...)	4 900
Total	568 587

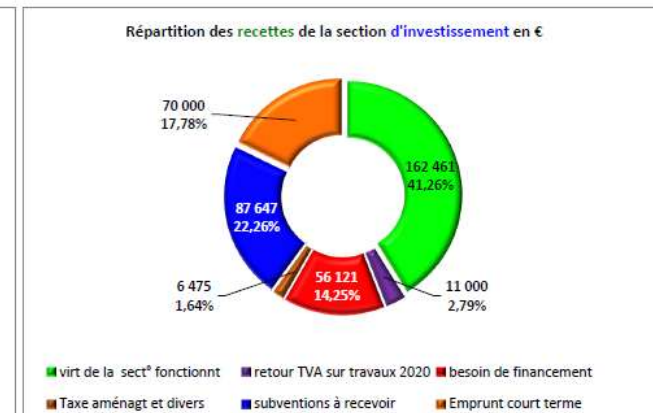
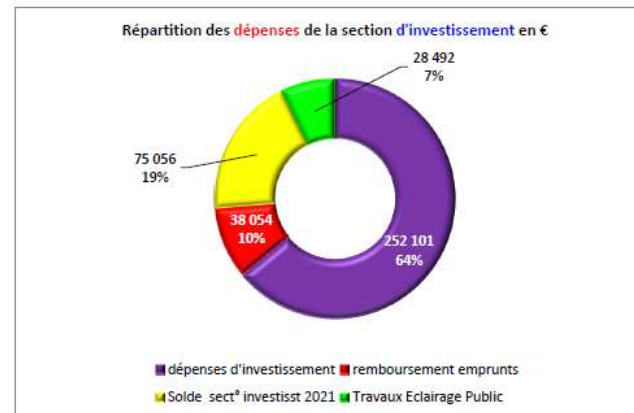


Section d'Investissements

Dépenses	
1) dépenses d'investissement	252 101
remboursement emprunts	38 054
2) Solde sect ² investiss ³ 2021	75 056
Travaux Eclairage Public	28 492
Total	393 703 dont 12 000 € dépenses imprévues

Recettes	
3) vir ¹ de la sect ² fonctionn ³	162 461
4) retour TVA sur travaux 2020	11 000
5) besoin de financement	56 121
Taxe aménag ⁶ et divers (amortiss ⁷ , cautions+ Taxe amgt bâtiments)	6 475
6) subventions à recevoir	87 647
Emprunt court terme	70 000
Total	393 703 *

1) Tx Eglise, défense incendie, éclairage public, Matériel, ...
 2) le solde étant négatif, il est imputé en dépenses
 3) part prise sur l'excédent de fonction¹ pour équilibrer les dépenses d'investiss³
 4) fonds de compensation de la TVA payée en 2020
 5) Besoin de financem¹ pour couvrir les investiss³
 6) Etat, Département, Région, Pays du Chinonais



La section de fonctionnement s'équilibre à 568 587 €, celle d'investissements à 393 703 €, pour un budget total de 962 291 €

Avec un excédent 2021 de 278 887 €, et des investissements importants programmés en 2022, la situation financière de la commune est stable avec une réserve de plus de 98 000 €, des anticipations de dépenses imprévues provisionnées pour de 32 000 € et un approvisionnement budgétaire anticipatif sur de nombreux postes. La capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 67 096 €,

Dans un souci de transparence, l'ensemble des documents budgétaires est consultable en mairie.

* pour une simplification de la lecture, le logiciel effectue un arrondi d'où la différence d'addition

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale



Mars

- Sa 18 ① Musique - **Une vie de Pianiste** - Antigny-le-Tillac - 20h30 🌸
- Di 27 ① Musique - **Minute Papillon** - Marigny-Marmande - 16 h 🌸
- Sa 12, 19, 26 20h30 } Théâtre - **Tailleur pour Dames** - Panzoult 🌸
- Di 13, 20, 27 15h00 } Réservations : 06 07 09 33 05

Avril

- Di 10 Election présidentielle (1er tour)
- Je 14 A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
- 16, 17 & 18 Chasse aux Œufs 🐣
- Di 24 Election présidentielle (2ème tour)

Mai

- Sa 14 Conte - **L'Arbroscope** - Lémeré - 11h - g^{tt} 🌸
- Sa 14 20h30 { Théâtre - **La Passation** - Panzoult 🌸
- Di 15 17h00 { Résas : 02 47 58 63 87
- Sa 14 Conférence - **En campagne !** - Richelieu - 14h 🌸 - Résas 06 60 05 30 31
- Lu 23- 14h15 ①.....
- Ma 24- 9h30 & 14h15 { Musique - **Le cri des Insectes** - Panzoult 🌸

Juin

- Sa 04-Di 05 Fête de la Rose 🌸
- Di 05 Marionnettes - **Monstre Jeux 2** - Pussigny - 11 h - g^{tt} 🌸
- Ma 07 ②..... Théâtre d'objets - **Sous une pluie d'été** - Ile Bouchard -9h30 & 11h - g^{tt}
- Me 08 ①..... Théâtre d'objets - **Sous une pluie d'été** - Ile Bouchard -10h - g^{tt}
- Je 09 A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00 🌸
- Je 09 ②..... Théâtre d'objets - **Sous une pluie d'été** - Ste Maure -9h30 & 11h - g^{tt}
- Ve 10 ①..... Théâtre d'objets - **Sous une pluie d'été** - Ile Bouchard -9h30 - g^{tt}
- Ve 10-Sa 11 Théâtre - **Opération Molière** - Panzoult - 20h30 - Résas 02 47 58 51 38 🌸
- Di 12 Elections législatives (1er tour)
- Di 19 Elections législatives (2ème tour)

Juillet

- Sa 02 **Festi'Val de Vienne** à partir de 10 h - g^{tt} 🌸
- Je 07 Noyant de Touraine
- Ve 08 Champigny/Veude { ① Ciné plein air - **Le plein de Super !** - 21h30 - g^{tt} 🌸
- Sa 09 L'Ile Bouchard

Août

- Sa 13-Di 14 Joutes Equestres 🐎

Septembre

- Di 11 Fête de la Citrouille et du potager 🍂
- Sa 18-Di 19 Fêtes du Patrimoine 🏰
- Sa 18-Di 19 Journée du Patrimoine - Animations - Feu d'artifice (Commune)

Octobre

- Je 13 A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
- Ve 21 ①..... Musique - **Jazz Manouche** - Ile Bouchard- 20h30
- Sa 22 Banquet des Seniors (Commune) - 12h30
- Sa 22-Di 23 Fête des Fleurs d'automne 🍁
- 29, 30 et 31 Halloween 🎃

Décembre

- Je 8 A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
- Di 11 Arbre de Noël (Commune) - 17h00

🌸 Ces manifestations entrent dans la convention culturelle de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne <https://www.cc-tvv.fr/culture/>

🍁 Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau www.chateaudurivau.com

Lien livret saison culturelle CC-TVV :

<https://fr.calameo.com/read/006578129b1c9466fc971>

- ① réservations au 02 47 65 66 20 ou 02 47 58 13 62
- ② réservations au 02 47 25 11 66

Pas de permanence de Mme le Maire en mars

Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly
Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : commune-lemere@orange.fr



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



SUDOKU - n° 01-2022

Expert

				2				
		2	4		6	8		
	5	6				4	1	
	6		8		1		7	
9				3				8
	8		9		2		4	
	3	8				2	6	1
		1	2		4	7		
				1				

Une grille est composée de 81 cases soit 9 carrés de 9 blocs. Complétez cette grille de manière que pour chaque ligne chaque colonne et chaque carré de 9 cases tous les chiffres de 1 à 9 ne soient utilisés qu'une fois

SOLUTION SUDOKU - n° 06-2021

3	5	8	2	7	4	6	9	1
9	2	6	1	8	3	4	5	7
4	7	1	5	6	9	3	8	2
7	9	2	3	1	6	8	4	5
8	3	4	7	9	5	2	1	6
6	1	5	8	4	2	7	3	9
5	4	7	9	2	8	1	6	3
2	6	3	4	5	1	9	7	8
1	8	9	6	3	7	5	2	4

(*) Les permanences sont données à titre indicatif. Elles sont fixées en début de mois mais se tiennent ou non en fonction des réunions ou des obligations qui se greffent sur l'emploi du temps initial. Pour tout rendez-vous, s'adresser à la